
COMMENTAIRE

Jean-Louis BUTSCH

Secrétaire Général
Commission Bancaire

L'article de M. Szymczak fait suite à un certain nombre d'études visant à comparer l'efficacité des différents systèmes bancaires. L'auteur souligne, à juste titre, l'impossibilité de fonder un jugement solide sur la base des informations actuellement disponibles. Ce constat d'impuissance rejoint les conclusions auxquelles étaient parvenues le groupe chargé d'étudier le coût de l'intermédiation financière dans le cadre du rapport « Quels intermédiaires financiers pour demain ? »¹ Les développements n'apportent donc pas de réponse quant au niveau relatif du coût d'intermédiation bancaire en France et à l'étranger, mais ils constituent un précieux rappel des difficultés méthodologiques qui restent à surmonter dans le domaine des comparaisons bancaires internationales.

Il apparaît tout d'abord confirmé que l'exploitation des données extraites des systèmes de comptabilité nationale ne permet pas de disposer d'indicateurs solides. En effet, le rapport production imputée de services bancaires sur produit intérieur brut (PISB/PIB), généralement utilisé, varie dans les différents pays en fonction bien évidemment de la marge prélevée par le système financier, mais aussi en fonction du volume des financements qui est assuré par les intermédiaires financiers.

A cet égard, le rôle des banques dans le financement des investissements est sans doute plus important en France que dans la plupart des autres pays. Pour ce motif, la comparaison, par exemple, du coût de l'intermédiation en France et aux Etats-Unis ne peut être faite à partir du seul rapport PISB/PIB, en raison du rôle des marchés de capitaux outre-Atlantique.

En l'absence de données permettant de mesurer le degré d'intermédiation dans les différentes économies, l'interprétation des écarts observés quant au niveau du rapport PISB/PIB est donc malaisée. Au surplus, le champ de définition et la nature des institutions de crédit étant très variables d'un pays à l'autre, la signification des

1 - Ce rapport a été publié en 1985 par la Documentation Française.

chiffres globaux extraits des systèmes de comptabilité nationale resterait, en toute hypothèse, très floue.

Tout naturellement, l'auteur de l'article s'est ensuite efforcé de procéder à une analyse comparative sur la base de données moins globales, en exploitant des informations collectées par l'OCDE.

Les conclusions auxquelles il parvient restent très partielles et fragiles en raison, d'une part, de l'hétérogénéité des échantillons retenus et, d'autre part, de l'absence d'un indicateur satisfaisant de volume d'activité.

En premier lieu, les statistiques bancaires émanant de l'OCDE concernent des institutions dont l'activité diffère sensiblement selon les pays. Ce constat reste valable pour les échantillons limités aux « grandes banques commerciales », en raison notamment des positions relatives très différentes qu'elles occupent dans les systèmes financiers. Ainsi, la part relative des trois premières banques françaises, en termes de bilan ou de réseau de guichets, est de 2 à 3 fois plus importante que celle des trois premières banques allemandes et 5 à 6 fois que celle des trois premières banques américaines. En outre, les échantillons retenus reviennent à mélanger et à comparer des établissements dont le métier n'est pas le même, par exemple des grandes banques à réseau et à vocation internationales avec des institutions essentiellement tournées vers des marchés interbancaires nationaux. L'absence de statistiques regroupant des établissements exerçant à peu près le même métier est ici très gênante.

Au surplus, en dépit des efforts d'harmonisation, les chiffres publiés ne sont pas homogènes pour tous les pays, du fait des grandes différences qui subsistent en matière de systèmes et de pratiques comptables. Il convient d'ajouter que, selon les pays, les chiffres sont ou non établis sur base consolidée, ce qui rend la comparaison encore plus fragile.

En deuxième lieu, la mesure du coût de l'intermédiation bancaire nécessite que l'on rapporte des éléments de marge à un indicateur

COÛTS ET MARGES BANCAIRES

synthétique du volume de l'activité des établissements. A cet égard, les éléments bilantiels ne retracent pas les activités de service des banques (gestion des moyens de paiement, opérations sur les marchés financiers primaire et secondaire, activités de conseil...), dont les produits et les charges sont intégrés dans les marges brutes. Seule la collecte d'éléments de comptabilité analytique permettrait de mesurer le volume de l'ensemble des opérations (nombre de comptes, nombre d'écritures, nature des supports traités,...) et le montant des produits et des charges correspondants, données indispensables pour effectuer une comparaison raisonnable du coût d'intermédiation bancaire dans les différents pays. Au surplus, le développement, au cours de la période récente, des transactions hors bilan rend l'utilisation des seuls éléments bilantiels encore plus contestable.

De ce fait, ainsi que le rappelle l'auteur de l'article, l'interprétation des ratios présentés doit être menée avec une grande prudence. Les résultats chiffrés de l'étude ne permettent d'ailleurs pas d'arriver à une conclusion très nette quant à la position relative des banques françaises en termes de coût d'intermédiation.

En effet, il apparaît que la place relative des grandes banques françaises parmi leurs homologues étrangers varie selon que l'on rapporte le produit net bancaire au total du bilan ou au montant des capitaux engagés¹. Or, aucun de ces deux indicateurs bilantiels ne peut être privilégié dans la

mesure où, si le total du bilan tend sans doute à majorer l'importance du volume de l'intermédiation réalisée par les établissements français — en raison du fort volume des transactions interbancaires —, le montant des capitaux engagés tend, lui, à le minorer.

Il convient de rappeler que, en France, la définition des prêts interbancaires est très extensive ; elle intègre, contrairement à certaines pratiques étrangères, l'ensemble des opérations de pension et de recouvrement ainsi que certains emplois qui sont largement assimilables au plan économique à des crédits à la clientèle, notamment les prêts financiers². Dans ces conditions, le prélèvement dégagé par les banques françaises sur leurs emplois apparaît artificiellement gonflé par rapport à leurs concurrents étrangers lorsque l'on assimile le montant des capitaux engagés à leur volume d'activité.

Le rappel de ces difficultés méthodologiques ne doit cependant pas conduire à sous-estimer l'utilité et les enseignements que l'on peut tirer des comparaisons internationales. Le principal intérêt de l'étude commentée ici est donc de mettre clairement et fort utilement en évidence les principaux facteurs explicatifs de la formation des marges des banques : importance du réseau de guichets, systèmes de paiement en vigueur, charges de personnel, facturation des services, montant des provisions constituées, niveau des résultats dégagés par les banques.

1 - On rappelle que le calcul des capitaux engagés s'effectue en ne retenant que le solde des transactions interbancaires, lesquelles figurent pour leur montant brut dans le total du bilan.

2 - La nécessité de saisir la réalité économique des opérations interbancaires, au-delà de leur qualification juridique, a été mise en évidence dans une étude publiée dans le rapport de la Commission bancaire pour 1984.